

# Sélection d'article sur la politique suisse

processus

Gerichtsverfahren gegen Swisscom 2007

## **Imprimer**

## Éditeur

Année Politique Suisse Institut für Politikwissenschaft Universität Bern Fabrikstrasse 8 CH-3012 Bern www.anneepolitique.swiss

### Contributions de

Freymond, Nicolas

### Citations préféré

Freymond, Nicolas 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: Gerichtsverfahren gegen Swisscom 2007, 2007*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 07.04.2025.

## Sommaire

Chronique générale		
Infrastructure et environnement		•
Transports et communications		
Poste et télécommunications		•

## **Abréviations**

ComCom	Eidgenössische Kommunikationskommission
WEKO	Wettbewerbskommission
ComCom	Commission fédérale de la communication
COMCO	Commission de la concurrence

## Chronique générale

### Infrastructure et environnement

## Transports et communications

#### Poste et télécommunications

Les conditions auxquelles Swisscom met ses infrastructures à la disposition des autres prestataires de services de télécommunication ont été mises en accusation à plusieurs reprises au cours de l'année sous revue. Le Tribunal fédéral, d'abord, a donné raison à Monsieur Prix et à la ComCom en condamnant Swisscom à rembourser plusieurs millions de francs à Cablecom. Les juges de Mon Repos ont considéré que cette dernière avait payé des frais excessifs pour le transfert de clients sans changement de numéros de téléphone entre 2004 et 2006. Peu après, la Commission de la concurrence (ComCo) a sanctionné l'opérateur historique d'une amende de CHF 333 millions pour avoir abusé de sa position dominante en exigeant de ses concurrents une taxe de transmission sur le réseau mobile deux fois plus élevée que la moyenne européenne. Swisscom a immédiatement annoncé son intention de déposer un recours contre cette décision auprès du Tribunal administratif fédéral. En fin d'année, la ComCom a décidé de baisser rétroactivement les prix d'interconnexion pratiqués par Swisscom entre 2004 et 2006 de 15 à 20%, de sorte à les aligner sur les coûts requis effectivement pour l'interconnexion. Les concurrents lésés peuvent dès lors demander le remboursement des montants indûment perçus. 1

PROCÉDURE JUDICIAIRE DATE: 18.12.2007 NICOLAS FREYMOND

1) 24h, 8.2.07 (transfert); presse des 17.2 (transmission) et 18.12.07 (interconnexion).